

14096/22 ADD 1

ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉNAT

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 16 novembre 2022

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 16 novembre 2022

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**DÉCISION DU CONSEIL visant à soutenir la mise en oeuvre d'un projet
"Promouvoir l'innovation responsable dans le domaine de l'intelligence artificielle
pour favoriser la paix et la sécurité" - Annexe**

Ce document est disponible auprès du secrétariat de la commission des affaires européennes